



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21098519

Déposé / Reçu le

09 AOUT 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise 0763.580.436

Nom

(en entier): ECP V Belgium

(en abrégé):

Forme légale: société en commandite

Adresse complète du siège: Avenue Louise 326 boîte 17
1050 Bruxelles

Objet de l'acte : décisions prises le 12 juillet 2021

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la société en date du 12 juillet 2021 que le capital de la société a été augmentée à concurrence de quarante et un millions trois cent nonante-neuf mille neuf cent nonante-neuf euros (€ 41 399 999,00) pour le porter de cent mille un euros (€ 100 001,00) à quarante et un millions cinq cent mille euros (€ 41 500 000,00) par la création de trente-trois millions cent cinquante mille (33 150 000) actions nouvelles de classe A, de huit millions cent cinquante mille (8 150 000) actions nouvelles de classe B et de nonante-neuf mille neuf cent nonante-neuf (99 999) actions nouvelles de classe C.

Les nouvelles actions ont été intégralement souscrites et partiellement libérées. Le solde non libéré des actions sera appelable à tout moment en fonction des besoins de la société.

Pour extrait conforme
Sophie Maquet
Notaire associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).